

**COMMISSION ACADEMIQUE DE L'EMPLOI
DU SECOND DEGRE DE LA REUNION**
Calendrier prévisionnel du mouvement 2025

SOUS RESERVE D'AJUSTEMENTS EN COURS D'ANNEE DE LA DDEC OU DU RECTORAT

CAE	RECTORAT		
samedi 25 janvier			Date limite de dépôt des intentions de mutations ou de réemploi auprès des CAE d'origine, après signature du Chef d'établissement
vendredi 31 janvier			Date limite de transmission des intentions de mutation ou de réemploi, par les Chefs d'établissement, à la CAE de la Réunion
lundi 03 février			10H00 Réunion de bureau
mercredi 5 février		CAE	13H00 : consultation des dossiers 13h30 : calendrier, étude et classification des dossiers pour les mutations inter partant vers les autres académies et intra, réintégration, des demandes de premier emploi en contrat définitifs, anciens CDI ayant obtenu un contrat provisoire - Positionnement des berceaux
avant le 15 février			chaque CAE doit s'être réunie avant cette date : - pour examiner les demandes intra et communiquer cette codification à chaque enseignant par courrier - proposer une codification des demandes inter et transmettre aux CAE concernées Envoi aux CAE concernées des demandes de mutation pour la métropole Envoi aux candidats de leur codification attribuée en CAE
	.../02/2025		Date limite de déclaration d'intention de cessation de fonctions (imprimé C du Rectorat) . Date limite de déclaration d'intention de mutation (imprimé B du Rectorat) Date limite d'envoi par les CE de la liste des maîtres dont le service est réduit ou supprimé (imprimé A du Rectorat)
	du 27 mars 2025 au 05 avril 2025		Affichage des services vacants (consultation par les chefs d'établissement) Saisie par les chefs d'établissement des services susceptibles d'être vacants
samedi 15 mars			Date limite de transmission des dossiers inter académies à la DDEC de la Réunion - Date limite de réception à la DDEC des compléments dossiers de mutation pour les candidats <u>INTRA</u>
lundi 24 mars			10H00 Réunion de bureau
mercredi 26 mars		CAE	13H00 : consultation des dossiers 13H30 : étude et classification des dossiers mutation intra complétés, inter (venant d'autres académies), et liste des admissibles -
avant le 05 avril			Envoi par la CAE au candidat de la codification portée à sa demande de mutation
	du 12 avril 2025 au 20 avril 2025		Publication par le rectorat des services vacants et susceptibles d'être vacants Consultation par les candidats. Saisie des vœux par le candidat sur le site du rectorat.
samedi 12 avril			Date limite de réception à la DDEC des compléments dossiers de mutation pour les candidats INTER
mardi 22 avril			10H00 Réunion de bureau
mercredi 23 avril		CAE	13H00 : consultation des dossiers 13H30 : avec la liste des postes vacants, études des cas particuliers, des pertes d'emploi, propositions d'affectations
	03 mai au 10 mai 2025		Saisie des avis par les chefs d'établissement. Envoi au rectorat par les candidats externes de la fiche de synthèse et des pièces justificatives liées à la situation familiale (s'il y a lieu)
lundi 26 mai			10H00 Réunion de bureau
mercredi 28 mai		CAE	13H00 : consultation des dossiers 13H30 : ajustement des propositions d'affectations avant CCMA
	8 juin 2025		CCMA en formation spéciale au Rectorat
	12 juin 2025		Envoi par le rectorat des candidatures retenues, classées par ordre de priorité aux chefs d'établissement.
courant juin 2025			Remontée à la CNA des heures vacantes restantes, en enseignants en perte d'heures ou de contrat dont la situation n'est pas réglée.
	26 juin 2025		date limite des retours des accords des directeurs
lundi 30 juin			10h00 Réunion de bureau
mardi 08 juillet		CAE	09h30 : affectation des dossiers traités en CNA. (et des DR)
mardi 12 août		CAE	CAE de réajustement (DR)